

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 1

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Départ du colonel W. Hartmann. — Le colonel A. Duc passe à la 2^e division. — Hommage d'un officier jurassien à son chef. — De deux officiers français bien connus en Suisse.

Départ du colonel W. Hartmann.

Les nombreux amis et anciens subordonnés que le colonel W. Hartmann compte, notamment en Suisse romande, auront appris avec un vif regret le départ de cet officier éminemment sympathique, qui a demandé au Conseil fédéral à être relevé de ses fonctions d'instructeur à la 1^{re} division, pour la fin de 1934.

Né à Bâle, en 1879, le colonel Hartmann se sentit, très jeune encore, attiré vers la carrière des armes.

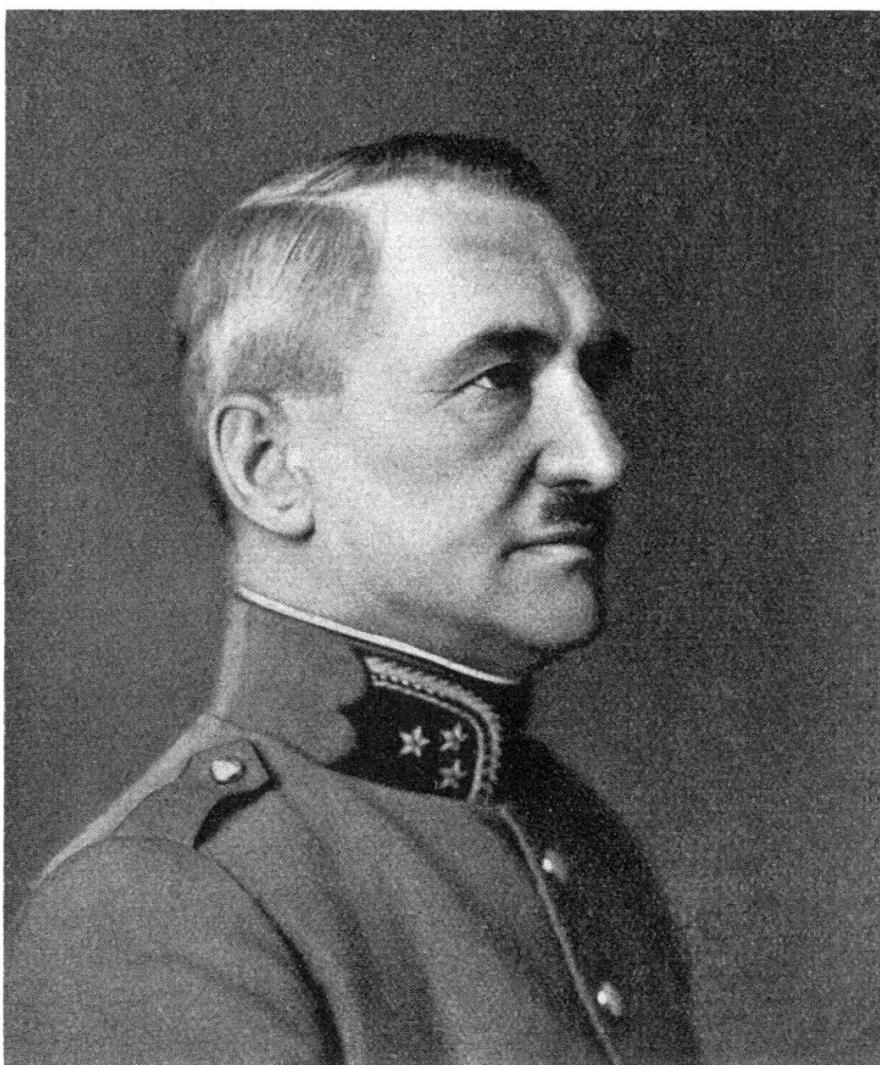
Nommé lieutenant en 1901, il suivit pendant deux ans les cours de l'école militaire du Polytechnicum de Zurich, puis accompli, selon l'usage, une période d'initiation au titre d'aspirant instructeur. En 1905, il est définitivement admis dans le corps professionnel et affecté à la place d'armes de St-Gall, relevant alors de l'ancienne 7^e division. En 1907, on le transfère à Aarau (5^e division), puis, en 1914, il rallie de nouveau St-Gall et Coire, où il restera jusqu'en 1922. De 1923 à 1930, il commande de nombreuses écoles de recrues, de sous-officiers et d'officiers à Berne (3^e division). Enfin, dès 1930, il est attaché au corps d'instruction de la 1^{re} division, à Lausanne.

Comme *officier de troupe*, le colonel Hartmann a accompli les multiples services qui lui ont permis de franchir rapidement les divers échelons de commandement. Il fut successivement chef de la cp. car. III/7, en 1908, officier d'état-major de la brigade de cavalerie 2, en 1911, commandant du bataillon 84, de 1914 à 1918, c'est-à-dire pendant toute la période du service actif. Nommé lieut.-colonel en 1919, il fut mis à la tête du régiment d'infanterie 31 (Thurgovie). Sa promotion au grade de colonel date de 1925.

Ajoutons qu'en 1920, le colonel Hartmann fonctionna — au titre de délégué de la Croix-Rouge internationale, — comme inspecteur de divers camps de prisonniers russes et qu'il commanda

effectivement, pendant plusieurs mois, le *camp de Narwa*, en Estonie.

L'officier qui quitte aujourd'hui le corps des instructeurs de la 1^{re} division fut — pendant 33 ans — un modèle de soldat. Il en avait l'âme et la conscience. Le devoir militaire — dont il avait



Le colonel W. Hartmann

une haute conception — était la marque distinctive de son idéal professionnel. A un tempérament fougueux et aux exigences que lui dictait son métier de chef, il savait allier un sens profond des besoins de la troupe. Demeuré jeune d'esprit et de corps, il faisait, dans ses démonstrations sportives, l'admiration de ses subordonnés. Et ce n'était pas un spectacle banal de voir cet officier de 55 ans enseigner, dans les écoles d'aspirants, l'équi-

tation, l'escrime et la gymnastique, avec un succès toujours égal. Il n'était pas jusqu'à la natation où il ne fut passé maître. Du haut d'un tremplin nautique, il réalisait des tours d'acrobatie à faire pâlir le plus basané des « pirates » d'Ouchy !

Mais l'équitation était — et demeure — son sport préféré. Disciple du lieut.-colonel Schwendimann — ex-directeur adjoint de la Régie fédérale des chevaux —, le colonel Hartmann est un de nos meilleurs cavaliers, dont l'ouvrage *Equitation*¹, paru il y a quelques années, témoigne de la richesse de ses connaissances.

En retracant ici la belle et utile carrière du colonel W. Hartmann, qui, d'origine alémanique, a su conquérir, pendant son stage en Suisse romande, la sympathie et l'attachement de tous ceux qui l'approchèrent, nous avons tenu à rendre un juste hommage à un officier qui, sans ostentation, a accompli son devoir selon son idéal, avec une parfaite dignité.

R. M.

Le colonel A. Duc passe à la 2^e division.

Le colonel A. Duc, récemment promu chef de la brigade d'infanterie 2 — en remplacement du colonel Marcuard nommé divisionnaire — et qui, après avoir été officier instructeur à St-Maurice et au Gothard, passa de nombreuses années sur la place d'armes de Lausanne, vient d'être transféré à Colombier pour prendre le commandement des écoles de recrues relevant de la 2^e division. Cette mutation d'ordre professionnel est sans conteste une preuve de la confiance que le chef d'arme de l'infanterie témoigne à cet officier de valeur.

Ses nombreux camarades et particulièrement les officiers qui, à des titres divers, eurent l'avantage de collaborer avec lui au service d'un même idéal, regrettent le départ du colonel Duc, dont ils appréciaient la belle conscience, la parfaite distinction et la modestie naturelle, qui sont les traits marquants de son caractère. Tous lui souhaitent de trouver dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche la satisfaction qu'il mérite si pleinement. (Réd.)

Hommage d'un officier jurassien à son chef.

Nous avons reçu d'un jeune officier jurassien les lignes qui suivent — dédiées à l'ancien commandant du R. J. 9 — et que nous publions très volontiers.

(Réd.)

Le lieut.-colonel Sulser quitte le R. J. 9.

Le R. J. 9, voit son chef le quitter — non sans regret — par suite de sa nomination à un grade supérieur. Il s'agit du lieut.-

¹ Voir R. M. S., sept. 1933 : *Bulletin bibliographique*.

colonel Sulser et c'est avec empressement qu'un de ses subordonnés saisit l'occasion de rendre hommage à cet officier distingué.

Chef aimé et respecté, ayant une haute conception du devoir militaire et la foi en la valeur de notre armée, animé d'un idéal patriotique élevé, soldat dans l'âme, il nous laisse l'exemple d'un chef de haute valeur. Sévère dans ses exigences, humain dans l'exercice de son commandement, doué d'une psychologie profonde, il sut comprendre l'âme jurassienne et gagner la confiance de ses troupes. Il savait rendre son autorité douce, aimable et persuasive. Non seulement il consultait les forces et les talents de chacun, mais encore, quand il avait un ordre à donner ou une réprimande à faire, il exposait les motifs de sa conduite en des termes si simples et si justes qu'il persuadait toujours ceux à qui il parlait. Il est de ceux qui savent travailler et faire travailler, appliquant ce précepte à son métier d'officier : *La plus grande immoralité, c'est de faire un métier qu'on ne sait pas !* Débordant d'activité dans sa vie civile, s'intéressant à tout ce qui se rattache à la vie militaire, par ses recherches, ses travaux, ses conférences, ses exposés et ses critiques, il fut pour tous un bel exemple de chef.

Durant la période de commandement qu'il a exercé sur les trois bataillons jurassiens, il a su maintenir le bon esprit du R. J. 9 et c'est grâce à lui qu'actuellement notre régiment passe pour l'un des meilleurs du 1^{er} corps d'armée.

C'est avec regret que les troupes jurassiennes voient partir cet officier distingué qui a su gagner leur confiance et leur attachement.

Lieut. B.

De deux officiers français bien connus en Suisse.

Nos camarades se rappellent les remarquables conférences données en Suisse, devant nos sociétés d'officiers, par le général Duffour, ancien commandant de l'Ecole supérieure de guerre à Paris, puis chef de la 5^e division à Caen et, par le lieut.-colonel Hassler, alors commandant du 60^e régiment d'infanterie à Besançon.

Ces deux officiers, qui comptent chez nous de nombreux amis — et d'anciens élèves de l'Ecole de guerre — ont été récemment l'objet de promotions très flatteuses.

Le général Duffour a été promu cdt. de corps et placé à la tête du 3^e corps d'armée, à Rouen. Il est sans conteste l'un des officiers généraux les plus qualifiés de l'armée française.

Le lieutenant-colonel Hassler, promu colonel, a quitté Besançon pour prendre le commandement de l'Ecole d'officiers de Saint-

Maixent. Titulaire de nombreuses médailles et citations, ancien professeur de l'Ecole de guerre, le colonel Hassler, dont les brillants états de service justifient le rapide avancement, jouit d'un prestige qu'il doit à la fois à son autorité de chef de guerre et à ses qualités d'éducateur et d'instructeur.

La *Revue militaire suisse*, qui eut l'avantage de publier des études très remarquées de ces deux officiers distingués, se fait un plaisir de leur présenter ses vives félicitations. (Réd.)
